SEANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-trois juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle polyvalente en raison du contexte sanitaire, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villetertre. Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2020

Etaient présents: MM GUILLAUME Georges-Marc, DEBRAINE Jean-Pierre et Mme DESESQUELLES Florence, Adjoints; MM et Mmes CAMILLE Laurent, POSTEL Mathieu,, LAURENT Xavier, DUMENIL Anita, DENEUX Bérangère, LESCALLE Isabelle, RÉAUBOURG Carole, CROCHON Bruno, BOURDETTE Fabien et VAUVILLIERS Jean.

Absent excusé : M. CRÉCY Olivier

Monsieur GUILLAUME Georges-Marc a été nommé secrétaire.

VOTE DU BUDGET 2020

Après présentation des prévisions budgétaires, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget communal 2020 qui se monte à 595 529,38 € en section de fonctionnement et à 294 945,28 € en section d'investissement.

De même, le budget d'assainissement est voté à l'unanimité, équilibré à 138 442 € en section de fonctionnement et 229 599,36 € en section d'investissement.

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Dans le but de faciliter la bonne gestion communale, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal lui délègue, ainsi qu'aux adjoints, plusieurs compétences dans les domaines : budgétaire, urbanisme et gestion courante.

<u>REPRÉSENTANTS</u>

Le Conseil Municipal nomme pour représenter la commune :

- Auprès de l'association Ciné Rural : Carole RÉAUBOURG et Elise LEFÈVRE
- Auprès de la Commission d'Evaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la Communauté de Communes : Hervé DESSEIN.

Par ailleurs, afin de procéder au renouvellement de la commission communale des Impôts Directs (C.C.I.D.), le Conseil Municipal soumet une liste de personnes représentatives de chaque impôt à la Direction départementale des Finances publiques qui établira la liste définitive.

URBANISME

- Demandes de permis de construire de M. DUJOURDY route des Princes pour 4 maisons
- Demande de Madame DAQUIN ETIENNE rue Meure pour une piscine,

Le Conseil Municipal n'a pas de remarque sur ces dossiers.

ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire expose la situation de ce bâtiment, Grande Rue Jean Dessein, qui était loué jusqu'en avril 2020. Sur sa proposition, le Conseil Municipal accepte de le faire estimer en vue de sa vente.

DIVERS

- Monsieur VAUVILLIERS fait part d'une demande de M. DUJOURDY afin qu'un arrêté d'interdiction de stationner soit pris devant les grilles du Château.
- Monsieur LAURENT s'interroge sur la stabilité du clocher après la chute d'une pierre en début d'année. Monsieur DESSEIN n'a pas d'inquiétude à ce sujet mais précise qu'il sera difficile de trouver une entreprise qui accepte de sceller une pierre à cette hauteur.
- Le Conseil Municipal regrette les incivilités diverses constatées ces dernières semaines : le stationnement, les dégradations aux étangs, des « rodéos » en quads et motos à Romesnil, etc...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15. Fait et délibéré à La Villetertre le vingt-trois juin deux mil vingt et ont signé au registre les membres présents.